



ÉDITORIAL
Benjamin Smith
Directeur général
d'Air France-KLM



FONDATION
AIR FRANCE
**25 ans au service
de l'enfance**



RÉSEAU
**58 nouvelles liaisons
à l'été 2019**



MÉTIER
**Maintenance :
innovation & adaptiveness**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
28 mai 2019 - 14h30
Espace de la Grande Arche

BENJAMIN SMITH

Directeur général
d'Air France-KLM



Chers actionnaires,

2018 a été une année contrastée pour Air France-KLM. Le Groupe a dépassé la barre des 100 millions de passagers transportés, avec une très bonne qualité de nos recettes dans plusieurs de nos métiers, nos activités de low-cost et de maintenance en particulier. Cependant, les résultats financiers ont aussi été négativement impactés par des grèves au sein d'Air France pendant le premier semestre, et par la hausse du prix du carburant.

Notre groupe Air France-KLM dispose d'atouts incontestables. Avec 88 800 salariés dont le professionnalisme et l'engagement sont reconnus dans le monde entier, avec des marques à la réputation exceptionnelle, avec un vaste réseau européen et intercontinental s'appuyant sur des partenaires puissants, Air France-KLM a tout pour devenir le leader européen de notre secteur.

C'est avec cette ambition, renforcée chaque jour depuis mon arrivée, que j'ai pris la responsabilité de la direction générale de notre Groupe en septembre 2018.

J'ai souhaité en priorité rétablir la confiance et moderniser le dialogue social au sein d'Air France. En quelques semaines, plusieurs accords ont été signés avec les différentes catégories

professionnelles, pour nous assurer une meilleure stabilité et bâtir les fondamentaux d'une stratégie offensive pour notre Groupe.

Nous avons également simplifié la gouvernance managériale et clarifié les processus de décisions stratégiques du Groupe Air France-KLM.

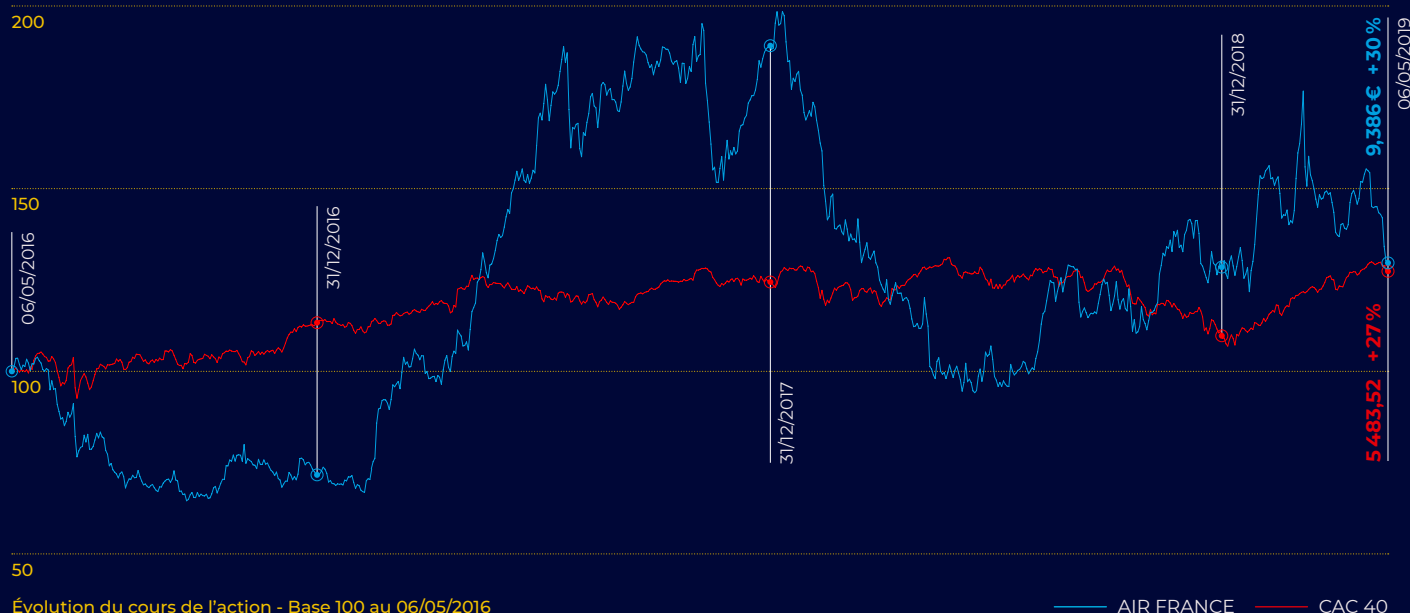
Avec le soutien unanime des conseils d'administration d'Air France-KLM, d'Air France, et de KLM, cette nouvelle gouvernance va nous permettre de créer plus de synergies et d'accélérer notre développement.

Air France, KLM et Transavia disposent chacune d'une identité et d'une histoire exceptionnelle qui fondent l'ADN de notre groupe. En nous appuyant sur nos trois marques majeures et sur ces compagnies puissantes et leurs filiales régionales, Hop et KLM Cityhopper, nous allons apporter plus de cohérence et de simplicité à notre offre commerciale. Nous devons à nos clients l'excellence du service, des produits aux meilleurs niveaux de l'industrie, mais aussi des offres plus lisibles. C'est ainsi que nous poursuivrons en 2019 l'optimisation de notre réseau, la rationalisation et la modernisation de notre flotte, afin de proposer des avions toujours plus confortables, mais aussi plus économes en carburant et ainsi accompagner la transition vers un avenir plus durable.

Avec ces ambitions pour le Groupe Air France-KLM, et l'engagement exceptionnel de nos équipes, je sais que nous saurons devenir leader européen de notre industrie. Pour la satisfaction de nos salariés, de nos clients, pour celle de nos actionnaires et bien entendu de l'ensemble de nos parties prenantes.

MON ACTION

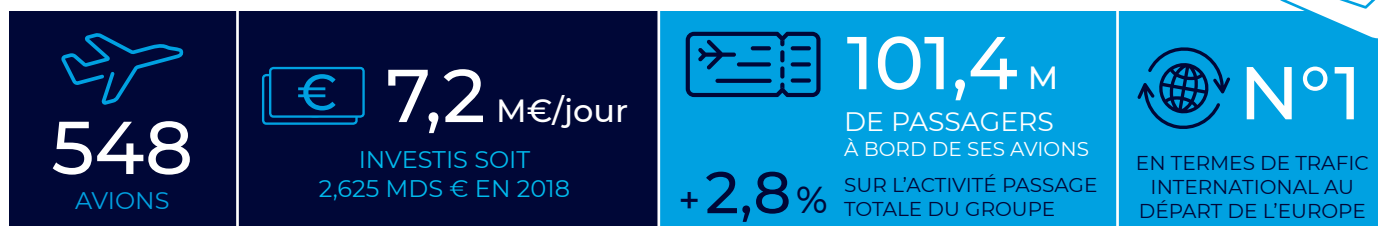
COURS DE L'ACTION AIR FRANCE-KLM DU 06/05/2016 AU 06/05/2019



REPÈRES

AIRFRANCEKLM GROUP

EN
2018



MAINTENANCE : 2^e ACTEUR MONDIAL



AIR FRANCE-KLM SIMPLIFIE ET AMÉLIORE SA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration d'Air France-KLM a approuvé le 19 février, à l'unanimité, la présentation de Benjamin Smith, Directeur Général d'Air France-KLM, exposant ses ambitions, les principes de gouvernance managériale et les processus de décisions stratégiques au niveau du Groupe, dans le but de simplifier et améliorer la gouvernance du Groupe pour redevenir le leader européen du secteur du transport aérien.

Les éléments clés pour atteindre les objectifs à long terme du Groupe sont :

- **La mise en place d'un CEO Committee** qui détermine l'orientation stratégique de l'ensemble des compagnies aériennes et unités opérationnelles du Groupe. Ce comité est dirigé par Benjamin Smith. Les autres membres du comité sont Pieter Elbers (Président du Directoire de KLM), Anne Rigail (Directrice Générale d'Air France) et Frédéric Gagey (Directeur Général Finances Air France-KLM).



Frédéric Gagey
Directeur
Général Finances
Air France-KLM

Pieter Elbers
Président
du Directoire
de KLM



Anne Rigail
Directrice Générale
d'Air France

- **Une collaboration plus étroite au sein du Groupe** afin de mieux exploiter les synergies, d'améliorer l'efficacité et la rentabilité du Groupe.
- **Le développement des atouts existants, la notoriété et la puissance d'Air France, KLM et Transavia** sur leurs marchés respectifs et le renforcement de la position du Groupe

sur ses deux hubs, Amsterdam Schiphol et Paris-Charles de Gaulle.

- **La simplification des processus décisionnels du Groupe** dans les domaines suivants : stratégie flotte et réseau, alliances et stratégie commerciale, ressources humaines, achats, digital et management des données client.

Anne Rigail et Pieter Elbers ont été nommés Directeurs Généraux Adjointes Air France-KLM et ont tous deux exprimé leur engagement à construire aux côtés de Benjamin Smith le succès du Groupe.

Le Conseil d'administration a pris acte de l'entrée de Benjamin Smith au Conseil de surveillance de KLM lors de la prochaine Assemblée Générale de KLM.

Prise de Participation de l'État néerlandais au capital d'Air France-KLM

Le 1^{er} mars 2019, l'État néerlandais a déclaré avoir franchi les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote d'Air France-KLM et détenir 60 000 000 actions, soit 14,00% du capital et 11,91% des droits de vote d'Air France-KLM. L'État néerlandais a précisé qu'il n'envisageait pas de poursuivre l'acquisition d'actions d'Air France-KLM ni d'en acquérir le contrôle.

<https://www.airfranceklm.com/fr/finance/actionnaires/etre-actionnaire>

Émission d'obligations convertibles

Air France-KLM a procédé avec succès le 20 mars 2019 au placement d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANES) à échéance 2026 d'un montant de 500 millions d'euros, représentant 27 901 785 actions sous-jacentes.

Retrouvez les résultats du Groupe en 2018

<https://www.airfranceklm.com/fr/resultats-annuels-2018>

FONDATION D'ENTREPRISE

LA FONDATION AIR FRANCE
S'ENGAGE DEPUIS 25 ANS
AU SERVICE DE L'ENFANCE



La Fondation a été créée en 1992 par l'entreprise Air France. Pionnière dans le domaine des Fondations d'entreprise, elle a choisi de soutenir la cause de l'enfance, chère au cœur des salariés de la Compagnie. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle étudie, sélectionne et **finance des projets en faveur des enfants malades, handicapés ou en grande difficulté, dans les pays où la Compagnie Air France est présente.**

Au fil des années, elle a su développer des liens avec le tissu associatif et les ONG, s'appuyant sur la conviction que **l'accès à l'éducation, à la formation, aux loisirs et à la culture constitue le meilleur bagage pour affronter le grand voyage de la vie.**

La Fondation Air France a facilité la réalisation de 1417 projets dans 80 pays. Elle compte 3800 personnels d'Air France dans son réseau des amis de la Fondation.

Inauguration du nouveau centre d'accueil de l'Empire des Enfants à Dakar (janvier 2019)

L'Empire des enfants, pour une vie meilleure !

Fondée il y a 19 ans par la volonté de deux femmes, Mesdames Valérie Schlumberger et Anta Mbow, l'Association l'Empire des enfants tire son nom de l'ancien cinéma "Empire" de Dakar. En 2003, le bâtiment fut rénové afin de lui donner une seconde vie, celle de servir de refuge aux enfants de la rue. L'ancien cinéma est ainsi devenu le centre d'accueil de l'association l'Empire des enfants qui œuvre pour la prise en charge, la protection et la réinsertion sociale des enfants vivant en situation de vulnérabilité dans

les rues. Les enfants admis au centre bénéficient d'une prise en charge totale (hébergement, restauration, habillement, soins médicaux) et jouissent d'activités d'épanouissement (loisirs, sports, excursions, animation etc). Ceci afin d'offrir une réinsertion sociale durable.

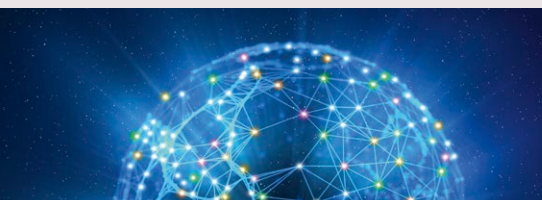
La Fondation Air France soutient l'Empire des enfants depuis 2014 avec notamment l'achat d'un minibus. La Fondation Air France poursuit son soutien aujourd'hui avec sa participation au financement de la construction d'un nouveau centre plus grand et plus adapté. Cette maison a été inaugurée en début d'année en présence de nombreuses personnalités et des enfants tous réunis autour de maman Anta, Directrice de l'Empire des enfants.



Retrouvez tous les projets de la fondation sur <https://fondation.airfrance.com/fr/tous-les-projets>

RÉSEAU

En 2019, le Groupe poursuit sa croissance, avec une offre en augmentation de +2% pour le programme été. Air France-KLM propose 58 nouvelles routes sur l'ensemble du réseau et harmonise et simplifie les cabines pour une meilleure expérience de voyage.



302 destinations dans 114 pays

Pour la saison été 2019 (31 mars au 27 octobre 2019), Air France-KLM augmente son offre de 2% par rapport à la saison été précédente⁽¹⁾ et propose 58 nouvelles routes⁽³⁾. La croissance se répartit de la façon suivante. Cette progression est portée par l'activité low cost de Transavia (+9,3%), l'activité passage réseau long-courrier (+1,3%), et l'activité passage réseau moyen- et court-courrier (+1,2%).

Sur son réseau long-courrier, Air France-KLM propose 4 nouvelles liaisons⁽²⁾ en comparaison à la saison été 2018. Au départ de Paris-Charles de Gaulle : Dallas (États-Unis) et Quito (Équateur) avec Air France, au départ d'Amsterdam-Schiphol : Boston et Las Vegas (États-Unis) avec KLM.

Sur son réseau moyen- et court-courrier, le Groupe enrichit ses offres de destinations et de correspondances avec 26 nouvelles liaisons⁽²⁾. Tout au long de la saison été 2019, le groupe Air France-KLM proposera 7 nouvelles routes⁽³⁾ au départ des principaux hubs et des régions françaises. Durant la haute saison estivale, le groupe Air France-KLM proposera 19 nouvelles lignes⁽²⁾, dont quinze au départ des régions françaises avec Air France HOP.

Transavia développe son réseau depuis toutes ses bases en France (Orly, Lyon, Nantes) et aux Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam, Eindhoven) avec 28 nouvelles liaisons.

Au départ des Pays-Bas, la compagnie lowcost du Groupe augmentera son offre de vol de 4,5%. Au départ de la France, la croissance totale sera de 16%.

Retrouvez l'intégralité du réseau du groupe : <https://www.airfranceklm.com/fr/reseau>

(1) Offre mesurée en siège-kilomètre offerts par rapport au programme prévu à l'été 2018. (2) En comparaison à la saison été 2018. (3) Route aérienne : liaison reliant un aéroport à un autre.

MÉTIERS

Confortant sa position de 2^e acteur mondial de MRO (Maintenance, Repair and Overhaul) AFI KLM E&M poursuit sa stratégie de développement sur les segments à haute valeur ajoutée et sur les marchés en croissance.



UNE NOUVELLE CAMPAGNE PUBLICITAIRE POUR AFI KLM E&M

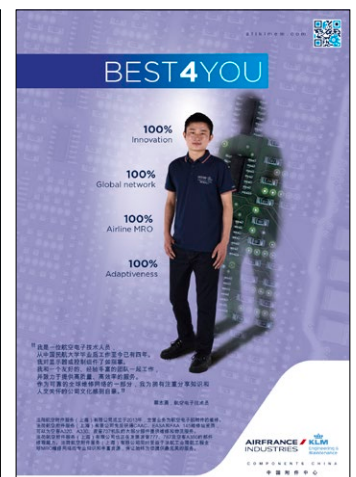
Le salon de la maintenance aéronautique MRO Europe, qui se tenait à Amsterdam du 16 au 18 octobre 2018, a été l'occasion pour AFI KLM E&M de dévoiler, sur son stand, sa nouvelle campagne publicitaire.

100% Innovation, 100% Global network, 100% Airline MRO, 100% Adaptiveness

Affichage, presse spécialisée, digital, la campagne se décline sur tous les médias et s'appuie sur les quatre piliers d'AFKI KLM E&M : sa capacité d'innovation, son réseau mondial, son appartenance à un grand groupe aérien et sa signature Adaptiveness®.

Incarnée par le visage des techniciens d'AFI KLM E&M, la nouvelle campagne publicitaire met en avant leur implication au service du client, pour porter haut la promesse Best4You.

Au cours de ces prochains mois, la campagne se déploiera progressivement sur tous les marchés-clés d'AFI KLM E&M et s'enrichira de nouveaux visuels.



L'EXPÉRIENCE DE LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

Chaque portrait de salarié est complété par une vidéo de 60 secondes, adaptée aux réseaux sociaux et en particulier à Instagram.

Le principe ? Le salarié invite le lecteur à le suivre pour un court voyage au cœur de son métier. Mais le plus étonnant est probablement que ce voyage s'effectue en réalité augmentée ! En scannant avec son mobile, via l'application Snappress, le visuel de la publicité, qu'elle soit dans un magazine ou affichée sur un stand, le lecteur est transporté dans une autre dimension.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019

PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale qui se réunit chaque année constitue un moment fort dans la vie du Groupe. C'est une occasion privilégiée de vous présenter les résultats et l'évolution de notre activité.

Tout actionnaire qui le souhaite peut assister à l'assemblée et voter personnellement, se faire représenter, voter par internet ou par correspondance, ou encore donner pouvoir au Président.

Chacun dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans.

Conditions préalables de participation à l'Assemblée générale

Pour participer à l'Assemblée générale, vous devez préalablement justifier de votre qualité d'actionnaire, par l'enregistrement comptable de vos titres à votre nom au 2^e jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris), soit le vendredi 24 mai 2019 à zéro heure (heure de Paris) :

- ▶ dans les comptes de **titres nominatifs** tenus par la Société Générale ;
- ▶ dans les comptes de **titres au porteur** tenus par votre intermédiaire financier habilité assurant la gestion de votre compte titres (banque, société de bourse, courtier en ligne...).

Pour les actionnaires au porteur, ce sont en effet les intermédiaires habilités qui justifient directement la qualité d'actionnaire de leur client auprès du centralisateur de l'Assemblée en délivrant une attestation de participation annexée au formulaire unique servant à la fois de vote par correspondance, de vote par procuration, ou qui permet de demander une carte d'admission établie par l'intermédiaire au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté.

Comment utiliser Internet pour participer à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent faire une demande de carte d'admission, voter à distance, désigner ou révoquer un mandataire :

- ▶ Pour les actionnaires détenant leurs titres au nominatif, en se connectant à partir du 6 mai 2019 à 11h00 jusqu'au 27 mai 2019 à 15h00 - heure de Paris sur le site www.sharinbox.societegenerale.com
- ▶ Pour les actionnaires détenant des titres au porteur dont l'intermédiaire financier a adhéré à la plateforme VOTACCESS, en se connectant à partir du 6 mai 2019 à 11h00 jusqu'au 27 mai 2019 à 15h00 sur VOTACCESS

Comment poser une question à l'Assemblée générale ?

L'Assemblée générale constitue un moment privilégié au cours duquel vous aurez la possibilité de poser une question au Président lors de la séance de questions-réponses précédant le vote des résolutions.

Vous pouvez également formuler une question écrite.

Les questions écrites doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à :

Air France-KLM
AFKL.SG.GL.BS
Tremblay-en-France
95737 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex

au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 22 mai 2019, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur.

Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu. Il est précisé que les réponses aux questions

écrites pourront être publiées sur le site de la société www.airfranceklm.com dans une rubrique consacrée aux réponses aux questions écrites des actionnaires et seront alors réputées avoir été données.

Comment se procurer les documents relatifs à l'Assemblée ?

Pour consulter le document de référence (contenant notamment les comptes sociaux et consolidés et le rapport de gestion du Conseil d'administration), il vous suffit de :

- ▶ vous rendre sur le site Internet www.airfranceklm.com, sur lequel vous pourrez également accéder aux autres publications du Groupe ainsi qu'à tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce ;

- ou
- ▶ compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation, également disponible sur le site internet, et le retourner à la Société Générale
Service Assemblées - CS 30812
44308 NANTES Cedex 3.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse suivante :

mail.actionnaire@airfranceklm.com
[Plan d'accès](#)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019

Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale

L'Assemblée générale aura lieu **le 28 mai à 14h30** à l'Espace Grande Arche de la Défense.
Il vous suffit de détenir au moins une action, au plus tard le 24 mai 2019 à 00:00 (heure de Paris).

► Vous êtes actionnaires au nominatif
(pur/administré en France) :



La Société Générale, mandataire d'Air France-KLM, vous envoie l'avis de convocation qui contient toutes les informations pour participer ou vous faire représenter à l'Assemblée.



Pour participer, imprimez votre carte d'admission sur le site Sharinbox (www.sharinbox.societegenerale.com) avec vos identifiants habituels entre le 6 mai 2019 à 11h00 et le 27 mai 2019 à 15h00.

ou



Cocher la case A du formulaire de vote qui vous a été adressé par courrier et le retourner à l'aide de l'enveloppe T, à la Société Générale.

► Vous possédez des titres au porteur :



Pour participer, imprimez votre carte d'admission depuis le portail internet de votre établissement bancaire en cliquant sur l'icône "VOTACCESS" avec vos identifiants habituels entre le 6 mai 2019 à 11h00 et le 27 mai 2019 à 15h00.

ou

Demander une carte d'admission à votre intermédiaire nancier.



Vous recevrez votre carte d'admission par courrier. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission 2 jours avant l'Assemblée, demandez une attestation de participation à votre intermédiaire financier.

Si vous avez oublié de faire la demande de carte d'admission, vous pourrez participer à l'Assemblée sur présentation d'une pièce justifiant votre identité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée générale

► Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France)
ou vous possédez des titres au porteur :



Vous pouvez voter par Internet
avec vos identifiants habituels
entre le 6 mai 2019 à 11h00
et le 27 mai 2019 à 15h00.

ou



Vous pouvez donner pouvoir
par courrier.

Les formulaires de vote par correspondance
peuvent être obtenus sur :

www.airfranceklm.com

ou auprès de :

Société Générale
Service Assemblées - CS30812
44308 NANTES Cedex 3

Date limite de réception du formulaire de vote
par correspondance par la Société Générale :
24 mai 2019

Pour tout complément d'information :

[Air France-KLM "Relations actionnaires"](#)

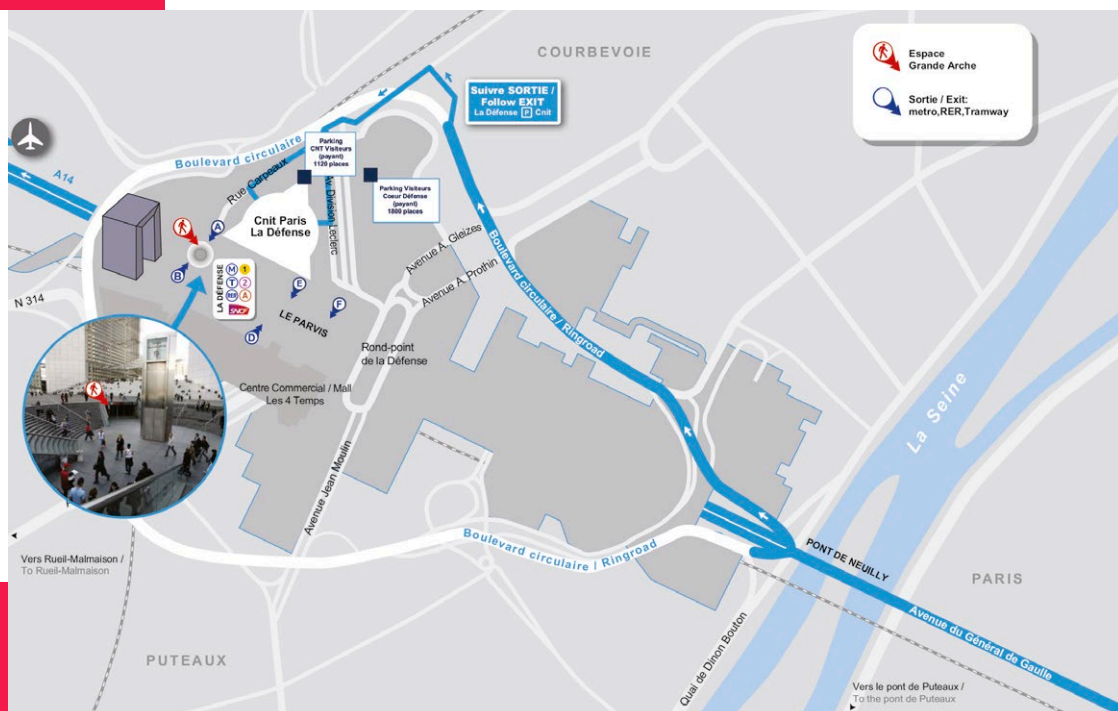
0 825 315 315

Service 0,15 € / min
+ prix appel

ouvert du lundi au
vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 (hors jours fériés), ou :

mail.actionnaire@airfranceklm.com

Plan d'accès



AGENDA

28/05/2010 - 14h30

Assemblée générale

Espace Grande Arche de la Défense

Venir en transport en commun

Accès RER

RER ligne A : station La Défense Grande Arche
Prendre la sortie Grande Arche

Accès MÉTRO

Ligne 1 : station La Défense Grande Arche
Prendre la sortie Grande Arche

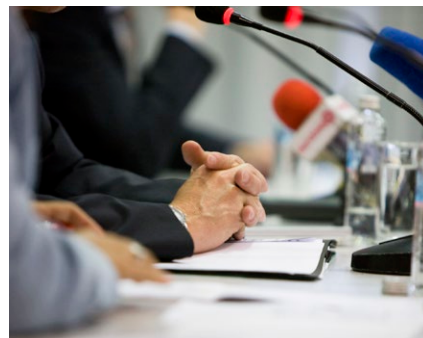
Accès BUS

Lignes 73 - 141 - 144 - 159 - 161 - 174 - 178 - 258 -
262 - 272 - 275 - 278 - 360 - 378

Venir en voiture

Boulevard périphérique,
sortie la Défense, boulevard circulaire,
sortie La Défense 6 > Parking visiteurs,
ou sortie La Défense 4 > Parking centre

Depuis le parking, prendre la sortie piétons
pour rejoindre le Parvis de la Défense
et accéder à l'espace Grande Arche
par l'entrée symbolisée par un totem
situé sur le parvis



Agenda prévisionnel



Rendez-vous en région

**Réunions d'information,
en partenariat avec la presse
économique, destinées
aux actionnaires individuels
du groupe Air France-KLM.**

10/10/2019

Rennes

en partenariat avec *Le Revenu*

27/11/2019

Lille

en partenariat avec la F2iC

Contacts

www.airfranceklm.com

Air France-KLM
Relations actionnaires
FI.IR - 95735 Roissy
Charles de Gaulle Cedex

mail.actionnaire@airfranceklm.com